Ancrages

Catalogue

Balades urbaines

Programmation culturelle

Découvrir

T. 06 61 85 80 34 / direction@ancrages.org / www.ancrages.org SIRET n° 432 093 987 000 68
Maison des associations – 93 La Canebière 13001 Marseille -Boite 449
Organisme de Formation enregistré sous le n° 93 13 13888 13
ANCRAGES – Association loi 1901 déclarée en sous-préfecture des Bouches-du-Rhône le 10 mai 2000 sous le n° W133003410
Organisme bénéficiant de la franchise des impôts commerciaux au titre de l'article 261-7-1°-b du Code Général des Impôts et non association non assujettie à la TVA, Article 293 B du CGI. CAISSE D'EPARGNE CEPAFRPP131 / IBAN : FR76 1131 5000 0108 0059 4521 791

Créée en 2000, l'association Ancrages valorise les cultures et mémoires d'Exil(s) à Marseille migrations dans la dynamique de promotion des droits culturels.

Ancrages crée et diffuse des balades urbaines et patrimoniales sur l'histoire et les mémoires des migrations, au croisement de l'histoire locale, coloniale et nationale. Les balades articulent de manière très accessible, différentes sources, archives, photographies, témoignages et récits historiques pour sensibiliser aux questions de société, liées à l'altérité et à l'ancrage des différentes vagues de peuplement en France.

L'accueil des balades itinérantes peut donner lieu à l'articulation avec **un atelier de médiation** pour favoriser l'appropriation des publics. Acteur engagé dans la lutte contre les discriminations, Ancrages valorise la production scientifique sur les thèmes suivants :

Marseille : la commune de Marseille a toujours défendu son indépendance. Son histoire politique, culturelle et sociale permet de réfléchir à la spécificité de la ville d'hier et d'aujourd'hui, notamment dans la dynamique du développement de l'agglomération Marseillaise.

La culture populaire et urbaine : marquée par l'industrialisation massive de son territoire, Marseille a longtemps affirmé avec fierté son identité ouvrière. Alors que les traces de cette histoire s'effacent, il est devenu nécessaire de travailler sur la transmission de la mémoire sociale ouvrière et de l'héritage industriel pour les faire prendre en compte dans le projet urbain.

L'immigration : l'expérience migratoire caractérise l'histoire du peuplement de Marseille, dont la croissance démographique rapide a accompagné le développement industriel. L'anthropologie urbaine et l'histoire sociale de l'immigration éclairent les enjeux du dialogue interculturel.

L'histoire des femmes : femmes immigrées, ouvrières, militantes, les parcours des femmes restent invisibilisées dans les travaux historiques, mais émergent de la mémoire collective par la force des témoignages et des récits. Ancrages milite pour la reconnaissance du matri-patrimoine culturel comme outil critique et de réappropriation culturelle et sociale.

L'histoire coloniale et de l'esclavage : la réflexion sur l'héritage colonial et la réalité postcoloniale se heurte toujours à de fortes réticences. Une meilleure compréhension du lien entre esclavage et colonialisme, et des raisons pour lesquelles il faut les aborder ensemble, d'autant plus que l'expansion coloniale en Afrique à la fin du XIXe siècle et au début du XXe a été justifiée, pour une grande part, par les besoins de la répression de la traite négrière : aux yeux des contemporains, les deux phénomènes étaient plutôt opposés qu'associés.

Instagram : @associationancrages / Facebook : @Ancrages.association tiktok.com: @ancrages
Linkedin.com : @company/ancrages.org / Youtube.com @communicationAncrages

Accès sur réservation et devis auprès de info@ancrages.org

T. 06 61 85 80 34 / direction@ancrages.org / www.ancrages.org SIRET n° 432 093 987 000 68
Maison des associations – 93 La Canebière 13001 Marseille -Boite 449
Organisme de Formation enregistré sous le n° 93 13 13888 13
ANCRAGES – Association loi 1901 déclarée en sous-préfecture des Bouches-du-Rhône le 10 mai 2000 sous le n° W133003410
Organisme bénéficiant de la franchise des impôts commerciaux au titre de l'article 261-7-1°-b du Code Général des Impôts et non association non assujettie à la TVA, Article 293 B du CGI. CAISSE D'EPARGNE CEPAFRPP131 / IBAN : FR76 1131 5000 0108 0059 4521 791

1. Balade Marseille, Métropole d'Empire

Un itinéraire qui illustre combien la ville de Marseille s'est en partie construite à l'aune des ressources et des imaginaires puissants de son histoire impériale. Véritable port mondial depuis le XVIIIe siècle. Revendiquant d'être la capitale coloniale de l'empire français dès la fin du XIXe siècle, le port de Marseille symbolise ce que Victor Hugo a nommé la "Porte de l'Orient" même si, en réalité, c'est avec l'Afrique que ses échanges sont les plus importants. Le recours à la main-d'œuvre étrangère et coloniale est un élément fondateur de son héritage cosmopolite qui en fait également une ville-monde malgré le déclin progressif du port depuis les années 1970 (pertes de certains marchés coloniaux, chocs pétroliers, libéralisation des échanges au sein de la CEE).

De la construction du port de la Joliette aux migrations du XXe siècle, en passant par les expositions coloniales de 1906 et 1922, Ancrages vous propose un parcours urbain, mobilisant les représentations symboliques, artistiques, architecturales et urbaines qui témoignent des empreintes impériales de Marseille.

Départ : Vieux-Port
Arrivée : Gare Saint-Charles
Durée : 2h30

2. Balade Marseille, terre d'accueil ?

Cette balade patrimoniale vous propose de revisiter l'histoire de l'immigration à Marseille, par une promenade le long de la façade maritime qui conduit du quai d'Arenc jusqu'au fort Saint-Jean.
Elle a pour but de valoriser un patrimoine témoin de l'histoire migratoire de la ville, effacé par les réaménagements de la zone portuaire et des quartiers limitrophes. Ce parcours a pour projet de raviver la mémoire des migrants qui ont transité par le port de Marseille pour mieux rendre visible leur histoire et leur participation à l'histoire locale et nationale. Un patrimoine portuaire oublié, témoin de l'accueil et du passage des migrants et des marchandises par le port de Marseille.
Tout au long du parcours une histoire inédite de Marseille se dessine, réveillant la mémoire de lieux qui ont participé à accueillir, filtrer, réguler ou expulser des populations migrantes débarquant à Marseille, à l'image du centre de rétention d'Arenc, fil conducteur de la balade. Cette histoire croise au fur et à mesure du trajet, l'histoire industrielle et économique de la ville, illustrée par les bâtiments portuaires, encore visibles ou disparus. Intimement liées, les deux histoires se répondent au gré des étapes, rappelant combien la main d'œuvre étrangère a participé au développement économique de la ville et du pays.

Départ : Terminus tramway T2 T3 Arenc Le Silo
Arrivée : Esplanade du Mucem - Arrêt Littoral Major ou Fort Saint-Jean
Durée : 2h30

3. Balade Belsunce, cafés nord-africains et cabarets orientaux

De Belsunce à Noailles, laissez-vous conter l'histoire de ces artistes immigrés, qui ont enrichi le patrimoine culturel français.
Grâce aux chanteurs à succès, danseuses et serveuses montantes, les cabarets orientaux foisonnent à Paris entre la Libération et les années 1980. Marseille, ville d'immigration et porte du sud, n'échappe pas à cette tendance. Lieux de sociabilité et de divertissement, les cabarets orientaux et cafés nord-africains ne restent pas en marge des luttes anticoloniales. Espaces privilégiés de recrutement du FLN, ils furent soumis à un contrôle et une surveillance policière quasi constants.

T. 06 61 85 80 34 / direction@ancrages.org / www.ancrages.org SIRET n° 432 093 987 000 68
Maison des associations – 93 La Canebière 13001 Marseille -Boite 449
Organisme de Formation enregistré sous le n° 93 13 13888 13
ANCRAGES – Association loi 1901 déclarée en sous-préfecture des Bouches-du-Rhône le 10 mai 2000 sous le n° W133003410
Organisme bénéficiant de la franchise des impôts commerciaux au titre de l'article 261-7-1°-b du Code Général des Impôts et non association non assujettie à la TVA, Article 293 B du CGI. CAISSE D'EPARGNE CEPAFRPP131 / IBAN : FR76 1131 5000 0108 0059 4521 791

Départ : Bibliothèque de l'Alcazar, 13001
Arrivée : Porte d'Aix, 13001

4. Bains douches, bains publics et hammams, une histoire de l'eau à Marseille

Espace de villégiature réputé pour ses bains de mer chauds aux vertus thérapeutiques, Marseille se dote en 1849 d'un canal de 80km, aujourd'hui encore principale source d'approvisionnement de la ville. Des bains d'hiver thérapeutiques aux bains-douches et bains publics issus du courant hygiéniste, ces espaces se modifient au gré des besoins des habitants. Du XIXe siècle à nos jours, plongez dans les quartiers emblématiques de l'histoire de l'immigration à Marseille, Belsunce et Noailles. Moins visible que le « ventre de Marseille », ce patrimoine participe pourtant à la construction d'une histoire des pratiques sociales et culturelle.
Cette balade s'appuie sur le travail de recherche réalisé par l'ethnologue Émilie Francez, http://www.idemec.cnrs.fr/spip.php?article173, intitulé *Politiques et représentations du hammam à Marseille, Anthropologie d'un espace frontière*, 2017.

Départ : Palais Longchamp Métro 1 : station Cinq Avenues Longchamp Tramway T2 : station Longchamp
Arrivée : Cours Saint-Louis Tramway 3 : station Cours Saint-Louis

5. Marseille dans la guerre, indésirables et résistant.es

Puisant ses sources dans les recherches historiques, les archives de presse et les traces urbaines, le parcours revient sur les conditions de vie sous l'Occupation, les pratiques discriminatoires progressivement imposées aux juifs, aux résistants et aux victimes d'évacuation et de déportation. Le périmètre dit des *Vieux quartiers* comprend la rive nord du Vieux-Port, les quartiers Saint Jean et Saint Laurent, jusqu'à la montée des Accoules. Surnommé « la verrue de l'Europe » par les nazis, il partage la mauvaise réputation du quartier réservé et est suspecté de protéger toute une série de populations résistantes à l'Occupation.
Du 22 au 24 janvier 1943, la police française et les soldats allemands y raflent 20 000 personnes et procèdent ensuite au dynamitage des 14 hectares de ce quartier populaire. La balade revient également sur les figures multiples de résistance jusqu'au débarquement de Provence et à la Libération en 1944. Les différentes étapes proposent la valorisation de portraits emblématiques notamment celles des Francs-tireurs et partisans français ou étrangers (FTPF ou FTP-MOI) issus du PCF clandestin, de déportés ou d'évacués… Une occasion inédite de revenir sur les figures invisibilisées de la Résistance et de la Libération, notamment le rôle des femmes, des étrangers ou celles des indigènes engagés sous les drapeaux de l'Empire colonial français.
Départ : Gare Saint-Charles
Arrivée : Mémorial des déportations

Balade Les femmes et la ville, figures d'hier et d'aujourd'hui

Le quartier de Belsunce, à Marseille, est un prisme idéal déclinant les places et fonctions des femmes au cours de l'Histoire jusqu'à nos jours. Des saintes femmes du Moyen Âge jusqu'aux Résistantes, en passant par les dames de la Halle Puget, les femmes de spectacle qui brillèrent sur la scène de l'Alcazar, sans oublier «la Quique», fleuriste haute en couleur aimée des artistes…
Autant de portraits captivants et singuliers, ouvrant au marcheur les portes d'un univers féminin allant de l'humble quotidien aux grands bouleversements historiques.
Pour Ancrages, l'apport des femmes migrantes, figures des luttes anticoloniales, artistes ou Nana Benz enrichit le paysage de l'engagement des femmes.

Départ : Gare Saint Charles
Arrivée : BMVR Alcazar

T. 06 61 85 80 34 / direction@ancrages.org / www.ancrages.org SIRET n° 432 093 987 000 68
Maison des associations – 93 La Canebière 13001 Marseille -Boite 449
Organisme de Formation enregistré sous le n° 93 13 13888 13
ANCRAGES – Association loi 1901 déclarée en sous-préfecture des Bouches-du-Rhône le 10 mai 2000 sous le n° W133003410
Organisme bénéficiant de la franchise des impôts commerciaux au titre de l'article 261-7-1°-b du Code Général des Impôts et non association non assujettie à la TVA, Article 293 B du CGI. CAISSE D'EPARGNE CEPAFRPP131 / IBAN : FR76 1131 5000 0108 0059 4521 791

T. 06 61 85 80 34 / direction@ancrages.org / www.ancrages.org SIRET n° 432 093 987 000 68
Maison des associations – 93 La Canebière 13001 Marseille -Boite 449
Organisme de Formation enregistré sous le n° 93 13 13888 13
ANCRAGES – Association loi 1901 déclarée en sous-préfecture des Bouches-du-Rhône le 10 mai 2000 sous le n° W133003410
Organisme bénéficiant de la franchise des impôts commerciaux au titre de l'article 261-7-1°-b du Code Général des Impôts et non association non assujettie à la TVA, Article 293 B du CGI. CAISSE D'EPARGNE CEPAFRPP131 / IBAN : FR76 1131 5000 0108 0059 4521 791